

## Charte des Paniers Marseillais

Les engagements entre consommateurs et producteurs

L'association Les Paniers Marseillais s'engage à :

1. Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé de chaque producteur par un producteur consultant.
2. Organiser une formation continue pour tous les producteurs.
3. Veiller au respect de la Charte par tous les membres.
4. Tisser des liens avec tous les acteurs locaux œuvrant pour le maintien de l'agriculture durable et d'un commerce solidaire.
5. Accompagner les créateurs de nouveaux groupes, dans leurs démarches, réunions et recherches de solutions aux problèmes.

Les consommateurs :

1. Signent individuellement un contrat de partenariat solidaire avec le producteur.
2. S'engagent à partager avec le producteur les risques liés aux divers aléas, climatiques entre autres.
3. Recherchent, autant que faire se peut, la proximité du producteur avec leur lieu de distribution, les adhérents s'engagent à participer à la vie de l'association,
4. Définissent avec leur producteur, à chaque renouvellement de contrat, le prix du Panier, équitable pour les deux parties.

Les producteurs s'engagent à :

1. Produire selon les préceptes de l'agriculture biologique et/ou de l'agroécologie. Ils n'utilisent pas d'engrais chimiques de synthèse, pas de pesticides. Ils gèrent l'eau de façon économique. Leur production est respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal. Ils sont soucieux de préserver la fertilité des sols et de développer autant que possible la biodiversité.
2. Respecter les normes sociales vis-à-vis des employés de l'exploitation, y compris le personnel temporaire.
3. Assurer la transparence de leurs actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.
4. Ce qu'il n'y ait aucun intermédiaire entre producteurs et consommateurs.
5. Chaque unité de production sera de dimension humaine, adaptée aux types de culture et d'élevage, le modèle étant la petite unité familiale de production.

## CONTACTS

Les Paniers Marseillais  
Cité des Associations  
Boite 199  
93, la Canebière  
13001 Marseille

06 31 78 81 53 / 06 08 05 25 81  
04 91 42 67 52 / 04 91 22 61 11

[contact@lespaniersmarseillais.org](mailto:contact@lespaniersmarseillais.org)



[www.lespaniersmarseillais.org](http://www.lespaniersmarseillais.org)

Une autre économie est possible !



**PAMA**

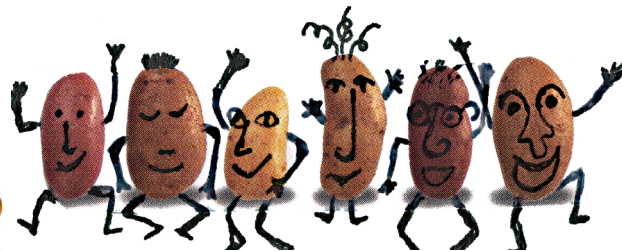
Réseau Marseillais

des associations de consommateurs  
en partenariat solidaire avec des producteurs  
en pratique bio et/ou agroécologique  
et/ou en reconversion vers ces pratiques

[www.lespaniersmarseillais.org](http://www.lespaniersmarseillais.org)

## Savez-Vous Que...

- Toutes les 20 minutes, une exploitation agricole disparaît en France.
- 98 % des terres cultivées le sont en agriculture conventionnelle, qui empoisonne nappes phréatiques et cours d'eaux, désertifie les sols par l'usage massif des engrais de synthèse et des pesticides.
- Un sol mort produit des plantes carencées et déficientes qui n'apportent pas les nutriments nécessaires à une alimentation équilibrée.
- La France est le premier consommateur européen de pesticides.
- En France, en 2009, 2% de la SAU (surface agricole utilisée) sont en agriculture biologique, contre 13% en Autriche, 10% en Italie, 8% en Grèce, moyenne européenne : 4,5%
- La raréfaction des ressources énergétiques impose une relocalisation des lieux de production pour parvenir à une autosuffisance alimentaire locale / régionale. l'agriculture biologique est en capacité de nourrir 9 milliards de terriens (rapport FAO / ONU).



## Le Partenariat Solidaire

Le partenariat solidaire est une économie basée sur un **engagement réciproque** entre consommateur et producteur.

**La relation directe**, sans intermédiaire, entre le producteur et le consommateur, permet une **rémunération correcte du producteur et un juste prix pour le consommateur.**

Beaucoup de groupes proposent des contrats pour des produits autres que des légumes : **fruits, viande, fromage, pain...**



### Le producteur

(en pratique biologique et/ou agroécologique) fournit des produits diversifiés, de très bonne qualité gustative, cultivés sans pesticides ni engrais de synthèse.

### Le consommateur

soutient financièrement le producteur par son engagement de trésorerie en début de saison (6 mois minimum).

Chaque semaine, les acteurs se retrouvent sur leur lieu de distribution.

Le consommateur remplit son panier avec sa part de récolte.

## Nos Actions

**Nous proposons à nos agriculteurs :**

- Un accompagnement individuel par l'agriculteur-conseil des PAMA.
- Un accompagnement collectif tout au long de l'année.
- Un fonds de solidarité pour aide d'urgence.



**Nous proposons à nos adhérents actuels et à venir :**

- la création de nouveaux Paniers.
- la diversification des filières de production et la mutualisation au niveau Marseillais de certains contrats comme les agrumes et avocats de Corse, la tomme de brebis, la viande d'agneau, le poisson...
- l'accompagnement et le soutien des membres du réseau.
- l'organisation de la fête annuelle du réseau.
- l'information du public et des scolaires.
- la sortie de livres de cuisine conçus collectivement par les adhérents et édités par les Editions Gramond. "La Cuisine des Paniers Marseillais", tome 1 : "Automne-Hiver" tome 2 : "Printemps-Eté"